

ASSURANCE DE DOMMAGES - RISQUE DE L'ENTREPRISE

MENTION **DROIT DES ASSURANCES**

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la mention Droit des assurances est principalement tourné vers **l'insertion professionnelle**. Le parcours permet aussi de poursuivre en doctorat sur des thèmes de droit des assurances et de la responsabilité, tous les étudiants suivant une initiation à la recherche par la rédaction d'un mémoire. Le contenu pédagogique du parcours, assuré par des spécialistes issus des mondes professionnel et universitaire, doit permettre aux étudiants d'acquérir plusieurs compétences.

La mention tend à **former des cadres juridiques, administratifs, voire commerciaux, pour les sociétés d'assurances et les intermédiaires d'assurance** (grand courtage), que ce soit en assurances de personnes ou en assurances de dommages, pour le particulier ou l'entreprise. Les recruteurs peuvent être également des organismes officiels d'assurance (ACPR), des organisations professionnelles (FFA), voire la presse spécialisée. La mention tend également à conférer une spécialisation « assurance » à des professionnels libéraux (experts, avocats), en activité ou en formation.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- ▣ Perfectionnement de la capacité de réflexion et d'analyse juridique
- ▣ Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse, contrôle de la conformité)
- ▣ Aptitude à la rédaction d'un travail de synthèse par la préparation d'un mémoire
- ▣ Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le master Droit des assurances s'adresse à toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances » ou de gestion des risques.

TYPES D'EMPLOI

- ▣ Agent d'assurance
- ▣ Avocat
- ▣ Courtier en assurance
- ▣ Enseignant-chercheur
- ▣ Expert d'assurance
- ▣ Gestionnaire de patrimoine
- ▣ Juriste d'assurance
- ▣ Magistrat

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un **Diplôme National de Licence (DNL)** ou équivalent, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme **monmaster.gouv.fr**, entre le 25 février et le 24 mars 2025.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme **monmaster.gouv.fr** à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	12
Droit international privé	
Régimes matrimoniaux	
Sûretés	
Droit de la construction	
UE2 - Cours magistraux optionnels	3
Droit pénal spécial Copropriété Histoire de la justice Histoire du droit privé (au choix)	
UE3 - Ouverture	3
Droit de la preuve et de la prescription	
UE4 - Travaux dirigés	6
Droit de la construction	
Droit international privé Régimes matrimoniaux Sûretés (au choix)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Entreprises en difficulté	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Distribution et contrôle de l'assurance	10
Distribution de l'assurance	
Assurances collectives	
Marchés publics de l'assurance	
Contrôles des entreprises et intermédiaires d'assurance	
Prévention et règlement des conflits	
UE2 - Autour du risque	10
Économie de l'assurance	
Réassurance	
Risques émergents	
Digital et protection des données	
Initiation à la gestion des risques	
UE3 - Risques courants des entreprises	10
Assurance de dommages : règles communes	
Assurances de responsabilité de l'entreprise	
Assurance «Incendie pertes d'exploitation»	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	12
Successions	
Droit du crédit et surendettement	
Contrat d'assurance	
Acteurs de l'assurance	
UE2 - Cours magistraux optionnels	6
Procédure pénale européenne et internationale Droit international privé Gestion locative immobilière Fiscalité du patrimoine Libéralités (2 cours au choix)	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit du crédit et du surendettement	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Procédures civiles d'exécution	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Règlement des sinistres	6
Expertise d'assurance	
Fraude à l'assurance - droit pénal de l'assurance	
Présentation générale des fonds d'indemnisation et de garantie	
Assurance et protection du consommateur	
Protection juridique	
Assurances et garanties obligatoires	
UE2 - Approche internationale et transversale	5
Droit international privé de l'assurance	
Droit européen de l'assurance	
Droit des assurances approfondi	
UE3 - Risques particuliers des entreprises	8
Assurance - crédits	
Assurances construction	
Assurances RC professionnelles	
Assurance «grands risques»	
Assurance «lignes financières»	
Assurance transport	
UE4 - Anglais de l'assurance	2
Anglais de l'assurance	
UE5 - Recherche - travaux personnels - travail en entreprise	9
Mémoire : rédaction et soutenance	
Évaluation en entreprise	
Rapport de stage / d'alternance	

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT Institut des Assurances de Lyon

50 avenue Tony Garnier | Lyon 7^e

04 26 31 88 07 (1^{ère} année)

04 78 78 70 60 (2^e année)

RESPONSABLE

Belinda WALTZ-TERACOL

belinda.waltz@univ-lyon3.fr

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissance en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

1 SEMESTRE = 30 ECTS

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR